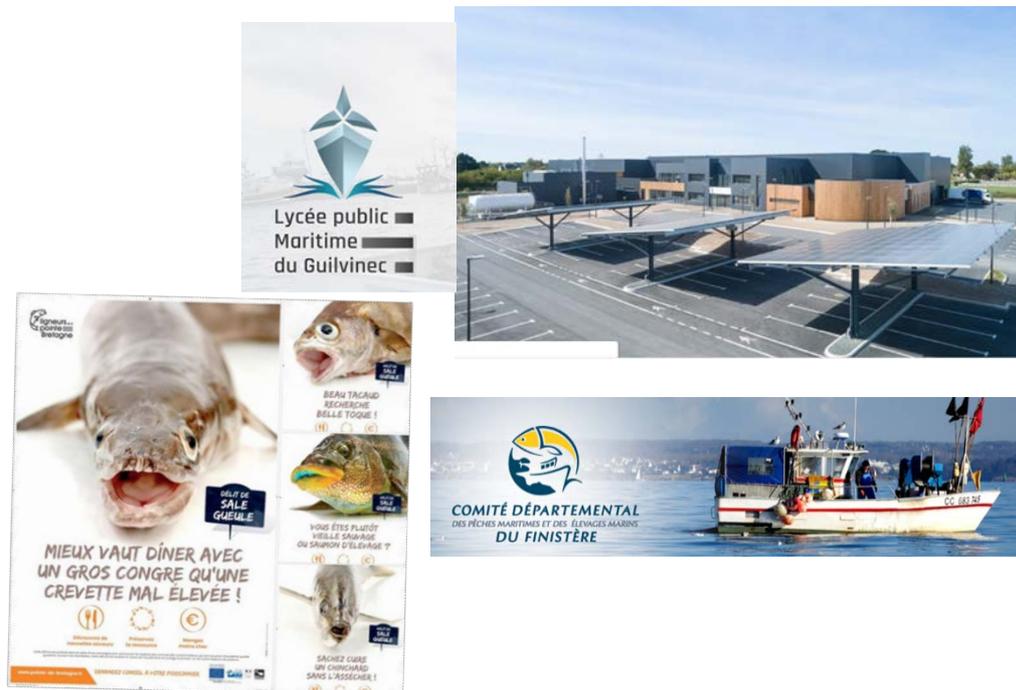


## DOSSIER DE PRESSE

# Programme de Développement Local mené par les Acteurs Locaux (DLAL) du Fonds Européen pour les Activités Maritimes et la Pêche (FEAMP)

Mercredi 9 juin 2021, MNHN Concarneau





## SOMMAIRE

### Contexte du point presse

### Participants

### Le DLAL FEAMP

- 1. Le volet territorial du Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche (FEAMP) : le DLAL FEAMP*
- 2. La mise en œuvre du DLAL FEAMP en Cornouaille*
- 3. Enjeux du FEAMP à l'échelle du territoire*
- 4. La Commission Mer et Littoral (CML)*
- 5. Bilan du programme*
- 6. Perspective et future programmation*

### Ressources

### Quimper Cornouaille Développement

### Contacts

### Annexes

- 1. Listes des membres de la CML*
- 2. Fiche d'information DLAL FEAMP*



## Contexte du point presse

---

### **Le DLAL FEAMP : 2,23 millions d'euros au service des acteurs locaux de la pêche et de l'aquaculture en Cornouaille**

La programmation Développement Local mené par les Acteurs Locaux (DLAL) du Fonds Européen pour les Activités Maritimes et la Pêche (FEAMP) pour 2014-2020 se termine à la fin de l'année 2021. La candidature pour la prochaine programmation sera lancée par la région Bretagne en octobre 2021. Des réunions de concertation organisées par la région Bretagne sont envisagées auprès des structures porteuses - Groupe d'Action Local Pêche Aquaculture (GALPA) - de ces fonds sur l'ensemble de la Bretagne.

L'objectif pour la Région Bretagne est de présenter aux acteurs du territoire les contours connus du futur dispositif, de partager les enjeux spécifiques au territoire, de capitaliser sur les facteurs de réussite mais aussi d'échanger sur les attentes vis-à-vis de ce futur dispositif.

Il nous semble pertinent de mettre à profit cette réunion pour présenter le bilan de la programmation qui vient de s'écouler, de revenir sur les projets accompagnés et leurs impacts sur le territoire ainsi que leur rayonnement à une échelle plus large.

Pour rappel, le DLAL FEAMP, mis en place en 2017 avec la Région Bretagne, vise à accompagner des projets structurants et innovants en vue de renforcer et développer les filières pêche et aquaculture du Pays de Cornouaille. QCD est en charge de sa mise en œuvre, de sa gouvernance et l'animation du fond européen dont le budget global s'élevait à 2,23 millions d'euros.

## Participants

---

**Philippe Audurier**, président de Douarnenez Communauté et élu référent maritime de Quimper Cornouaille Développement (QCD)

**Olivier Bellec**, président de Concarneau Cornouaille Agglomération et élu référent maritime de Quimper Cornouaille Développement (QCD)

**Nadia Améziane**, Directrice de la station de biologie marine de Concarneau

**Carole ESCARAVAGE**, chargée de mission DLAL FEAMP, QCD



## Le DLAL FEAMP

---

### 1. *Le volet territorial du Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche (FEAMP) : le DLAL (Développement Local mené par les Acteurs Locaux) FEAMP*

*« mieux intégrer les activités de pêche aux politiques de développement des territoires »*

Programmé de 2017 à 2021, le volet territorial **DLAL FEAMP** vise à **accompagner des projets de développement local liés aux filières pêche et aquaculture**, ayant une **dimension collective et innovante**. L'objectif spécifique est de **mieux intégrer les activités de pêche aux politiques de développement des territoires, maintenir et créer des emplois tout au long de la filière**.

En Bretagne, plus de 17 M€ ont été alloués à l'exécution de ce dispositif : 8,5 M€ extraits du fonds européen FEAMP (Fonds Européens pour les Affaires Maritimes et la Pêche) et 8,5 M€ de subvention nationale et d'autofinancement public. Ce montant est réparti entre les 8 GALPA qui ont en charge de mettre en œuvre le dispositif sur leur territoire respectif. Le GALPA Cornouaille est un de ces huit GALPA bretons.

### 2. *La mise en œuvre du DLAL FEAMP en Cornouaille*

En Cornouaille, ce dispositif de soutien en faveur des filières pêche et aquaculture a été lancé, fin 2017, à l'occasion des Assises nationales de la pêche qui se sont tenues à Quimper en présence de Pierre Karleskind, Vice-président de la Région à la mer et aux infrastructures portuaires, et Hervé Herry, Vice-président délégué de Quimper Cornouaille Développement, Raynald Tanter et André Fidelin, vice-présidents et élus référents maritimes de Quimper Cornouaille Développement à cette époque-là, ainsi que Karim Ghachem, Conseiller régional référent pour le Pays de Cornouaille.

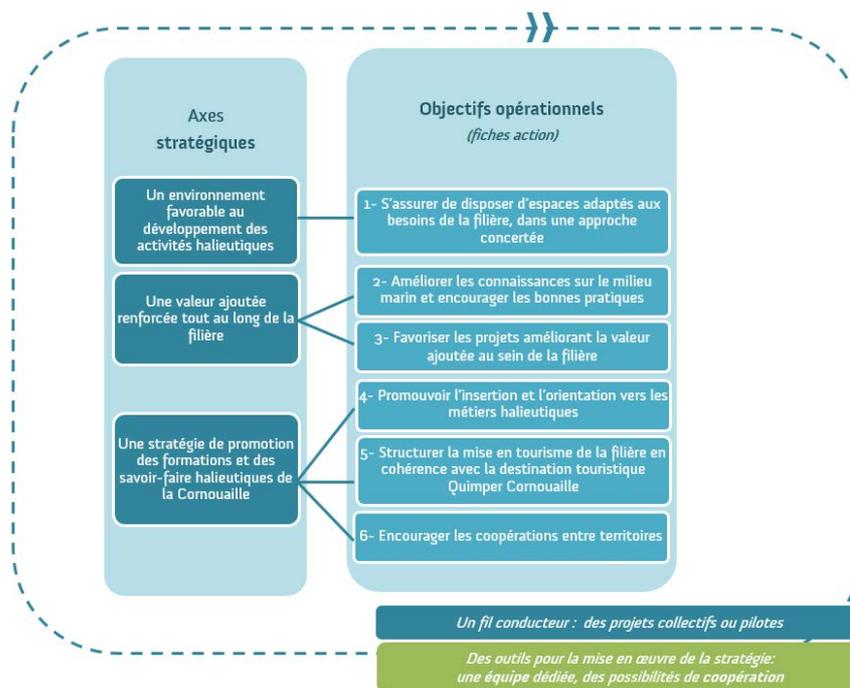
Le GALPA Cornouaille, via la structure porteuse Quimper Cornouaille Développement, a en charge la mise en œuvre du DLAL FEAMP sur son territoire, notamment à travers la Commission Mer et Littoral (voir ci-dessous).

### 3. *Enjeux du FEAMP à l'échelle du territoire*

Troisième territoire maritime de la région, le Pays de Cornouaille regroupe plus de **12% des emplois maritimes bretons** (*Observatoire de l'économie maritime en Bretagne, Réseau des Agences d'urbanisme et CCI bretonnes pour la Région, 2018*). La filière des produits de la mer constitue le domaine le plus important : l'ensemble des acteurs de la filière (de la production primaire jusqu'à la commercialisation finale) y sont présents (filiale halieutique). Le développement des emplois du secteur et la mise en réseau de l'ensemble des maillons de la filière constituent des enjeux forts qui sont au cœur de la mise en œuvre de la stratégie du FEAMP.

### 3 axes stratégiques prioritaires : développement des activités halieutiques, valeur ajoutée renforcée de la filière, stratégie de promotion des formations et savoir-faire halieutiques

Dans le cadre de cette programmation, la stratégie du Pays de Cornouaille reposait sur **3 axes stratégiques prioritaires** et se déclinent en **6 fiches actions**.



### Une enveloppe globale de 2,23 millions d'euros

Pour mettre en œuvre cette stratégie, le territoire disposait d'une **enveloppe de 1,115 M€ de FEAMP**. A ce montant viennent s'additionner les **cofinancements publics**. Ainsi, grâce aux **soutiens de l'Europe, de l'Etat et de la région Bretagne**, l'enveloppe globale est de **2,23 M€**.



#### 4. La Commission Mer et Littoral (CML)

La commission Mer et Littoral (CML) rassemble des **acteurs socio-économiques et des collectivités** du territoire cornouillais. Elle est le lieu d'information, de concertation et de décision des acteurs du GALPA. Elle a en charge de sélectionner les projets et de s'assurer de leur cohérence au vue de la stratégie cornouillaise de développement.

Les projets présentés sont sélectionnés en fonction de 5 critères :

- leur cohérence avec la stratégie DLAL FEAMP Cornouaille
- leur dimension collective et leurs caractéristiques innovantes
- leur impact sur l'emploi et sur le territoire
- leur élaboration collaborative avec les professionnels des filières
- l'accès public des résultats des projets.

#### Les membres de la CML



Composition Commission Mer et Littoral  
Pays de Cornouaille



COLLEGE PUBLIC : 9 membres

**Voix délibératives**

- Quimper Cornouaille Développement
- CC du Cap-Sizun Pointe du Raz
- CC du Haut Pays Bigouden
- Douarnenez Communauté
- CC du Pays Bigouden Sud
- Quimper Bretagne Occidentale
- CC du Pays Fouesnantais
- Concarneau Cornouaille Agglomération
- CCI Métropolitaine Ouest Bretagne

**Voix consultatives**

- Conseil Régional
- Conseil Départemental du Finistère
- DDTM du Finistère
- Préfecture Maritime de l'Atlantique
- Lycée Professionnel Maritime du Guilvinec
- Agrocampus Ouest Beg-Meil
- Station de Biologie Marine de Concarneau
- Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Finistère

COLLEGE PRIVÉ : 11 membres

- Comité Départemental des Pêches et des Elevages Marins du Finistère
- Comité Régional Conchylicole de Bretagne Sud
- Association Bretonne des Acheteurs des Produits de la Pêche
- Association des ligneurs de la Pointe de Bretagne
- Syndicat des mareyeurs de Concarneau et Douarnenez
- Association des bolincheurs de Bretagne
- Syndicat des Professionnels Récoltants d'Algues de Rives
- Technopole Quimper Cornouaille
- Conseil de Développement de Cornouaille – 2 membres
- Union des métiers et des industries de l'hôtellerie



## 5. Bilan du programme

Depuis septembre 2020, la CML est présidée par Philippe Audurier, élu référent maritime de Quimper Cornouaille Développement (QCD). Olivier Bellec, président de CCA en assure la vice-présidence.

Treize Commissions Mer et Littoral du Pays de Cornouaille se sont tenues depuis le début de la programmation. Celles-ci ont permis de sélectionner **25 projets** qui sont **en cours de réalisation**. La **totalité de l'enveloppe dédiée à l'accompagnement de projet a ainsi pu être mobilisée et fléchée, soit 862 983 € de fonds DLAL FEAMP**.

Rappelons que la mise en œuvre de l'ensemble des projets peut s'étendre jusqu'à avril 2023.

Les projets s'inscrivent parfaitement dans les axes de la stratégie définie préalablement au lancement de l'action soit :

Axe stratégique	Fiche action	Nombre de projets
Axe stratégique 1	1. S'assurer de disposer d'espaces adaptés aux besoins de la filière dans une approche concertée	3 projets
Axe stratégique 2	2. Améliorer les connaissances sur le milieu marin et accompagner les bonnes pratiques	7 projets
	3. Favoriser les projets améliorant la valeur ajoutée au sein de la filière	7 projets
Axe stratégique 3	4. Promouvoir l'insertion et l'insertion vers les métiers halieutiques	5 projets
	5. Structurer la mise en tourisme de la filière en cohérence avec la destination touristique Quimper Cornouaille	3 projets

Parmi les projets phares du territoire, peuvent être cités :

- Les projets **Valasterid** et **MARINARIUM 2.0** portés par la **station de biologie marine de Concarneau - MNHN** qui ont pour objectif respectivement d'évaluer la potentialité de mise en place d'une filière permettant de valoriser les étoiles de mer capturées (soit pendant les opérations de nettoyage des sites conchyliques, soit pendant les opérations de pêche) et d'accompagner le module 5 du nouveau parcours de visite du Marinarium (consacré à l'impact de l'homme sur les océans et les mesures en place pour la gestion et la protection de ce milieu).

- la promotion des poissons de lignes portée par l'association des ligneurs de Pointe de Bretagne visant notamment à la promotion des poissons peu valorisés qui a fait l'objet d'un article dans *Le Monde* [https://www.lemonde.fr/m-perso/article/2021/01/31/congre-grondin-vieille-chinchard-la-revanche-des-poissons-moches\\_6068238\\_4497916.html](https://www.lemonde.fr/m-perso/article/2021/01/31/congre-grondin-vieille-chinchard-la-revanche-des-poissons-moches_6068238_4497916.html) et d'un reportage sur France 2 [https://www.francetvinfo.fr/sante/alimentation/consommation-ces-poissons-moches-oublies-mais-mis-en-avant-par-certains-pecheurs\\_4249771.html](https://www.francetvinfo.fr/sante/alimentation/consommation-ces-poissons-moches-oublies-mais-mis-en-avant-par-certains-pecheurs_4249771.html). Ce projet est accompagné par le GALPA pays de Cornouaille et de Brest.



- Le projet **PASSERELLE** porté par le **Comité Départemental des Pêches Maritimes et des Elevages Marins du Finistère** visant à l'accompagnement des primo-installants à la pêche via à un guichet d'information. Le projet porté par l'**Agrocampus Ouest site Beg Meil** « Dispositif pilote pour l'installation en aquaculture » a pour objectif de réfléchir à un dispositif mutualisé d'aide à l'installation en aquaculture marine, regroupant les différents interlocuteurs qui interviennent dans la procédure d'installation.

- Le projet **CASPER : CA**ractérisation de l'**impact environnemental des engins de pêche PER**dus consiste à mener une action expérimentale sur la problématique des engins de pêche perdus en Cornouaille, en s'appuyant notamment sur les trois sites Natura 2000 des Roches de Penmarc'h (dont le CRPMEM Bretagne est opérateur), Archipel des Glénan et Dunes et côtes de Trévignon, en impliquant les acteurs du territoire. Il est conduit par le **Comité Régional des Pêches Maritimes et des Elevages Marins de Bretagne**.





Engagements du Parc marin		Plafond en € et/ou en %
<b>Sensibiliser : formations + guides + conseils</b> Soutenir le suivi et l'amélioration des aires et cales de carénage ou réhabilitation de nouveaux équipements (systèmes de collecte-reseau traitement des eaux résiduées) Soutenir la mise en place de solutions transitoires (bâches microporeuses, cale mobile...)		Total plafonné à 60 000€ 30% pour les cales 50% pour les aires 50% pour les systèmes de collecte et bâches
Engagements des gestionnaires		
<b>Ports continentaux</b> (Le Conquet, Douarnenez, Morgat, Camaret-sur-Mer, Lanildut)	<b>Ports insulaires</b> (Sein, Ouessant, Molène) - zone de mouillage de Plougovec	
Améliorer et entretenir les aires et cales de carénage suivant les préconisations du parc (cf rapport du parc annuel) Former les agents portuaires	Mettre en place des solutions transitoires (bâches microporeuses, cale mobile...) Former les agents portuaires	

\* Rapport du parc marin 2021 - « Qualité des aires de carénage au sein du Parc naturel marin d'Iroise et propositions d'amélioration »  
<http://www.parc-naturel-marin-iroise.fr/qualite-des-aires-de-carénage>  
 Dernière mise à jour : 10/06/2022

- Le projet « Ports partenaires » (du Parc Naturel marin d'Iroise) dont l'objectif vise à l'accompagnement des gestionnaires portuaires pour développer des actions contribuant à une gestion répondant à des objectifs de qualité environnementale et animer la charte « port partenaire ».

- Les projets d'aménagement d'un espace découverte à la conserverie JB Océane (Concarneau) ou d'un espace d'accueil du public à la Compagnie Bretonne (Penmarc'h) pour permettre de développer le tourisme artisanal-industriel en créant un espace d'accueil du public convivial et pédagogique, permettant la mise en avant d'un savoir-faire traditionnel, des produits d'une filière phare du territoire et sensibiliser le public à l'ensemble des acteurs de la filière pêche cornouillaise.

## 6. Perspectives et future programmation

La dynamique se poursuit au sein du GALPA Cornouaille. A ce jour, 17 projets ont été programmés définitivement et la plupart sont bien avancés. Bien que la programmation touche à sa fin, le Pays a la volonté de continuer à mobiliser et fédérer les acteurs des filières pêche – aquaculture, les élus et l'ensemble des acteurs engagés dans l'économie bleue afin de préparer au mieux la prochaine programmation FEAMPA 2021-2027. De ce fait, au niveau du territoire, deux actions visent à accompagner cette mobilisation : l'évaluation du dispositif actuel et la tenue de réunions de présentation des dispositifs DLAL FEAMP et LEADER dans chaque EPCI. Au niveau régional, la Région Bretagne lance un cycle de réunions de concertation sur l'ensemble des GALPA bretons. Celle prévue avec le GALPA Cornouaille est organisée le 9 juin.

### 6.1 Evaluation du DLAL FEAMP 2014-2021.

Depuis mars 2021 et jusqu'à fin août, une évaluation du dispositif est conduite au sein de QCD via Marthe Fouan (stagiaire de l'Agrocampus ouest). Elle vise à jeter un regard critique et constructif sur le dispositif d'intervention afin de préparer au mieux la prochaine candidature. Un groupe de suivi a été constitué, composé de membres de la CML volontaires. Il se réunira pour la seconde fois début juillet afin de prendre connaissance des premiers résultats de cette évaluation. Les résultats finaux feront l'objet d'une réunion fin septembre.



## 6.2 Réunions de présentation des fonds européens territorialisés dans les EPCI

Des réunions de présentation (une par EPCI) du DLAL FEAMP et LEADER ont été programmées en mai-juin et juillet 2021. Elles visent à présenter ces dispositifs, mettre en avant quelques projets qui ont pu être accompagnés et ainsi mobiliser dès à présent les élus sur les futures programmations.

La première réunion s'est tenue à la communauté de communes du Pays Bigouden sud le 25 mai. La prochaine est envisagée à Douarnenez Communauté le 29 juin prochain.

## 6.3 Réunion de concertation de la région Bretagne

Le DLAL constitue une priorité dans la prochaine programmation et sa thématique s'étendra à l'économie bleue. La candidature pour le DLAL FEAMPA émanant de la Région Bretagne devrait être transmise en octobre 2021. Or, la concertation autour de la mise en œuvre du prochain FEAMPA est aujourd'hui lancée. De nombreux travaux sont actuellement engagés aux échelles européenne, nationale et régionale, afin de prévoir les dispositions qui permettront à ce nouveau programme d'être rapidement opérationnel.

Le DLAL FEAMPA a fait l'objet d'une première réunion de concertation le 13 janvier dernier, en présence de représentants des GALPA et de la Région. Il s'agissait alors de dresser un premier bilan de la programmation actuelle, de tirer les enseignements nécessaires pour s'engager sereinement dans la période à venir.

Afin de poursuivre les discussions engagées et ce, au plus près des territoires, la Région organise 8 réunions de concertation à l'échelle des 8 GALPA bretons, afin d'aborder la mise en œuvre du futur DLAL FEAMPA. Il s'agira de présenter les contours connus du futur dispositif, de partager les enjeux spécifiques au territoire, de capitaliser sur les facteurs de réussite mais aussi d'échanger sur les attentes vis-à-vis de ce prochain DLAL FEAMPA avec les acteurs.

### *Événementiels : participation aux réseaux national*

Deux **rencontres nationales** et deux **web rencontres** rassemblant l'ensemble des GALPA ainsi que des acteurs clés des territoires se sont tenues au cours de cette programmation (mars 2019 à Marennes Oléron, novembre 2019 à Boulogne sur mer, octobre 2020 et mars 2021).

[https://youtu.be/jJE6BxACK\\_I](https://youtu.be/jJE6BxACK_I)

Ces événements auxquels participaient **Quimper Cornouaille Développement** représentent des moments **d'échanges, de partages d'expérience et de discussion autour des enjeux stratégiques** de chaque territoire concernant les filières pêche et aquaculture.



## Ressources de Quimper Cornouaille Développement

Plus d'info sur le DLAL FEAMP sur le site web de Quimper Cornouaille Développement

<http://www.quimper-cornouaille-developpement.fr/Projets-de-territoire/Contrat-de-partenariat/DLAL-FEAMP>

Observatoire de l'économie maritime en Bretagne

<http://www.quimper-cornouaille-developpement.fr/Actualite/Observatoire-de-l-economie-maritime-en-Bretagne>

**Auteur** : QCD - QUIMPER CORNOUAILLE DEVELOPPEMENT, AUDIAR RENNES, ADEUPa BREST, COTES D'ARMOR DEVELOPPEMENT, AUDELOR, VIPE VANNES, CCI BRETAGNE, CCI ILLE ET VILAINE, CCI METROPOLITAINE BRETAGNE OUEST, CCI MORBIHAN, CCI COTES D'ARMOR

**Date** : septembre 2018



\* ATLAS DE QUIMPER CORNOUAILLE aux éditions Locus Solus. Pages consacrés à la filière pêche et aquaculture

<https://www.quimper-cornouaille-developpement.bzh/pdf/atlas-de-quimper-cornouaille-2020/>

\* Présentation de la filière halieutique en Cornouaille : "**La Cornouaille, première place de la pêche fraîche en France. Savoir-faire & innovation**"

<http://www.quimper-cornouaille-developpement.fr/Actualite/Assises-nationales-de-la-peche-et-des-produits-de-la-mer-en-Cornouaille>

\*\* **Clip** de promotion de la filière produits de la mer en Cornouaille

*\* et \*\* Outils de promotion mis en œuvre par QCD avec les collectivités partenaires de l'évènement et les représentants professionnels.*



## **Quimper Cornouaille Développement**

*Agence d'urbanisme et de développement économique dont s'est dotée la Cornouaille en 2010. Lieu de réflexion et d'élaboration de la politique de développement économique et d'aménagement de la Cornouaille, QCD accompagne la mise en œuvre des stratégies adaptées aux enjeux du territoire pour ses adhérents : communautés d'agglomération et de communes de Cornouaille. L'agence assure 4 missions : Marketing territorial et aménagement du territoire ; Développement économique et accompagnement de filières ; Transition énergétique ; Ingénierie de projets territoriaux. Plus d'informations sur [www.quimper-cornouaille-developpement.fr](http://www.quimper-cornouaille-developpement.fr)*

## Contacts

---

Carole ESCARAVAGE | chargée de mission DLAL FEAMP | [carole.escaravage@qcd.bzh](mailto:carole.escaravage@qcd.bzh) | 07.18.49.37.87

Soisik DIJON | relations presse | [soisik.dijon@qcd.bzh](mailto:soisik.dijon@qcd.bzh) | 02.98.10.34.16